

Le PDG annonce un rehaussement du nombre de journées de négociation

Matthieu Parker-Labonté, 1er vice-président du FIQ-SPSL, rencontré, le 27 avril dernier, le président directeur général du CISSS des Laurentides afin de lui remettre une pétition signée par plus de 1800 membres. Celle-ci demandait entre autres le retrait du porte-parole patronal de la table et une augmentation de la cadence de la négociation.

Au terme de cette rencontre, Monsieur Foisy a annoncé que le nombre de journées où la table de négociation des professionnelles en soins sera en action augmentera à deux ou trois jours semaines. L'employeur met également en place un système qui permettra à son comité de négociation de donner des réponses rapides au comité syndical.

Il est important de souligner toutes les actions de mobilisation mises en place. La pétition et le non-respect du code vestimentaire auront eu un impact certain sur la décision de l'employeur. Rappelons-nous que la mobilisation, ça paie et que devant une telle solidarité, l'employeur n'a pas le choix de reculer!

ET C'EST PARTI POUR UNE NÉGOCIATION INTENSIVE SUR DES DEMANDES SYNDICALES LOGIQUES ET SENSÉES

Stabilité des postes au sein des centres d'activité

Le syndicat FIQ-SPSL a à cœur la stabilité du travail et des équipes de soins. Ceci permet une meilleure chimie au sein des équipes et un meilleur climat de travail. Les professionnelles en soins qui travaillent en stabilité dans les lieux de soins sont plus à l'aise et sont beaucoup moins anxieuses dans leur travail.

Les postes stables permettent aux professionnelles en soins d'établir un rythme de travail tout en favorisant une meilleure planification de la vie de famille. Un horaire stable de travail diminue grandement la fatigue des professionnelles en soins. C'est pourquoi le syndicat demande que la stabilité des postes soit intégrée dans la convention collective.

Programme des vacances

Les vacances sont des moments privilégiés en famille où les professionnelles en soins peuvent se reposer. Il est important que le choix des vacances concorde réellement avec les préférences des salariées. Le programme d'octroi des vacances par quart de travail permet de meilleurs choix pour toutes les professionnelles en soins sur les différents quarts de travail. Le syndicat demande également que la période estivale se déroule du 15 juin au 15 septembre pour profiter d'un réel congé ESTIVAL.

Mobilité du personnel

Le CISSS Laurentides étant un grand territoire, le FIQ-SPSL demande dans la négociation que les déplacements des salariées soient le plus faibles possible. La conciliation travail-famille est importante pour le syndicat et nous ne voulons surtout pas que l'employeur puisse déplacement comme bon lui semble nos membres sur plusieurs kilomètres.



Arrêt du code vestimentaire

Les professionnelles en soins ont mis de côté leur sage uniforme pour revêtir chapeau, casquette, bandeau, pantalon cargo, pyjamas, etc., et ce depuis le 26 avril. Ce moyen de pression continue et il met une pression intense sur l'employeur de régler cette négociation.



J'en ai plein le dos
J'appuie ma Négo

INFORMATION

Pour connaître toutes les informations concernant la négociation et son développement, suivez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/fiqspsl/>

Ou notre site web : <http://www.fiqsante.qc.ca/laurentides/>